

de « l'organisation générale du culte ». Cette phrase était équivoque par elle-même, le gouvernement le savait. Mais, malgré la pression des députés catholiques, il s'était refusé à préciser davantage. Et chose curieuse, dans cette loi de séparation, on parle des paroisses, des curés choisis par leurs fidèles ; on s'arrête là, on ne cite pas une fois le mot *évêque*, et *a fortiori* il n'est point fait mention du Souverain-Pontife.

— Mgr Turinaz, évêque de Nancy, avait un autre programme que je résume : les intérêts religieux aux évêques, les intérêts politiques et civils aux laïques catholiques. On partit sur ce programme, les adhésions de l'épiscopat vinrent nombreuses et il y eut même une lettre de Mgr Pescini, secrétaire de Pie X, écrivant au nom du pape et approuvant le projet de Nancy. Mgr l'évêque de Nancy conviait à l'union *les catholiques, les libéraux sincères et les honnêtes gens*. Cette triple dénomination prêtait cependant à un équivoque. Quels sont ces libéraux sincères qui forment comme un parti entre les catholiques et les honnêtes gens. S'ils sont catholiques, ils sont englobés dans cet adjectif. Si ce sont des honnêtes gens, on ne voit pas le motif (et il y aurait même du danger) de faire à des libéraux sincères une place à part, ils rentrent dans les honnêtes gens. Et s'ils ne sont pas honnêtes gens, le programme de Nancy n'avait pas à s'en occuper. Ce projet fut approuvé par les uns, blâmé par les autres ; et M. Rocafort dans *l'Univers* donna le ton de l'attaque courtoise, mais réelle. Mgr l'évêque de Nancy répliqua.

— Il semble cependant que la discussion soulevée d'une façon si intempestive va cesser. Mgr l'évêque de Nancy renonce à continuer la polémique avec M. Rocafort, et, sans tenir essentiellement à son projet, ne demande qu'une chose, et il le demande à genoux pour le bien de la France : que tous s'unissent dans une action commune qui seule peut la sauver.